

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, M. WILS, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mme FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. VIVES (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PICHAUREAU

22 - 34 - BUDGET ANNEXE ÉTAT SPÉCIAL SAINTE-SUZANNE 2022

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Vu la note de présentation du budget primitif 2022,

Vu le vote des comptes de gestion et du compte administratif,

Vu le vote de l'affectation des résultats,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le budget primitif 2022 - État Spécial Sainte-Suzanne.

Le budget primitif de l'exercice 2022, tel qu'il vous est présenté dans le document budgétaire joint, est synthétisé dans le tableau suivant.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver par chapitre le budget État Spécial Sainte-Suzanne pour l'exercice 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022
011	Charges à caractère général	78 300,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00
042	Opération d'ordre	18 000,00
	total	98 100,00

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022
74	Dotations, subventions, participations	77 856,82
75	Autres produits de gestion courante	2 800,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 443,18
	total	98 100,00

	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022 Total (dont RAR)
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00
204	Subvention d'équipement	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	85 980,54
	total	171 980,54

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 226,71
13	Subvention d'investissement	25 000,00
040	Opération d'ordre transferts entre sections	18 000,00
001	Résultat d'investissement reporté	127 753,83
	total	171 980,54

Après l'avis défavorable du Conseil consultatif de Sainte-Suzanne, qui s'est réuni 11 avril 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 24 voix pour – 5 contre (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, DELTEIL) – 4 abstentions (MM. BERGES, LABENNE, Mmes BEUSTE, MARQUEHOSSE), approuve et adopte par chapitre le budget État Spécial Sainte-Suzanne pour l'exercice 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 12 avril 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le